

R.C.S.



Regroupement des  
Citoyens De Saguenay

## Top 16 conseillers de Saguenay

Top 16 des conseillers de  
Saguenay ----- 2006



Réalisé par

Le Regroupement des Citoyens de Saguenay

Et

Le Comité des Citoyens de Laterrière

24 mars 2006

# Table des matières

Préface.....	3 à 4
Citations politiques municipales.....	5
Feuille de pointages.....	6
Classement final.....	6
Introduction et critères d'évaluations.....	7 à 8

## **Bloc Daniel Giguère : les élus démocratiques 15 à 19=60% à 80%**

1-Denis Dahl :.....	9 à 12
2-Marc-André Gagnon:.....	12 à 15
2-Jean-Yves Provencher:.....	15 à 17
3-Jacques Fortin:.....	18 à 21
3-Serge Simard:.....	21 à 23
3-Marina Larouche:.....	24 à 26
3-Fabien Hovington:.....	27 à 30
3-Georges Bouchard :.....	30 à 32

## **Bloc Jean Garon : les élus peu démocratiques 12 à 14=50% à 60%**

4-Bernard Noël:.....	33 à 35
4-Jean-Eudes Simard:.....	36 à 38
5-Sylvie Gaudreault:.....	38 à 41
5-Claude Tremblay:.....	41 à 44

## **Bloc Marc Bellemare : les élus paresseux 0 à 11=40% à 50%**

6-Carl Savard:.....	44 à 46
7-Marcel Jean:.....	47 à 49
7-Réjean Laforest :.....	50 à 52
8-Jacques Cleary :.....	53 à 55

## **Bloc Ulric Blackburn : vrais démocrates 20 à 25= 80% à 100% -Voir définition**

Aucun.....	55
<b>Conclusion.....</b>	<b>56</b>

# Préface

## **DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE**

Il est devenu impératif de construire des valeurs communes si nous voulons éviter que cette pluralité ne dégénère en conflits multiples. La démocratie entre autres, est une valeur partagée par l'ensemble des citoyens d'ici. La démocratie représentative est le régime politique dans lequel le peuple exerce sa souveraineté lui-même en élisant librement les représentants du pouvoir. Elle a pour conséquence d'officialiser l'organisation municipale.

La démocratie doit être enseignée, promue, comme un ensemble de valeurs communes, au de là des divergences d'opinions et de convictions. Elle doit être aussi renforcée et n'accorder de droits qu'à ceux qui la respectent. Son expression doit être assurée par des partis et des élus représentatifs, liée par la même obligation de la défendre et la promouvoir de façon exemplaire. La limitation du cumul des mandats doit être totale et exemplaire. En général, l'administration municipale n'est autorisée à agir que pour des fins municipales.

## **DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE**

Entre deux élections, la démocratie participative est une façon de s'impliquer et c'est un exercice démocratique. Sous une forme adaptée à la réalité québécoise du monde municipal, relié à un seul parti, celui du citoyen. Il est primordial de ne pas relier ce style de gestion aux partis de gauche, communiste, socialiste, antimondialisation et autre. La démocratie participative se veut un projet de société mobilisateur, créatif et démocratique qui englobe toutes les couches de citoyens, milieu populaire, classe moyenne, démunis et permet aussi d'augmenter la participation des femmes. Cette manière de faire, force et oblige nos élus à répondre adéquatement aux demandes des citoyens et les obligent à investir de manière équitable nos deniers publics.

Le RCS proclame sa foi et sa fidélité dans la démocratie et s'engage à la défendre et à appliquer dans tous les domaines économiques, politiques, social et culturels. Elle considère que le dialogue et la tolérance sont les attributs indispensables de l'exercice de cette démocratie. Sur le plan politique, Le RCS engage ses militants à soutenir et à défendre une démocratie pluraliste afin de promouvoir des structures favorables à l'épanouissement de l'homme et à la participation de la population à la gouvernance municipale.

## **CONSEIL MUNICIPAL**

En fait, la présence d'un conseil municipal formé d'élus démocratiquement constitue une caractéristique fondamentale du régime municipal. Il est donc normal qu'au terme du scrutin, les personnes désignées par l'électorat aient le droit d'occuper leurs charges.

## **ADMINISTRATION MUNICIPALE, MUNICIPALITÉS**

Les municipalités, ce sont avant tout des gens qui offrent une vaste gamme de services à leurs concitoyennes et concitoyens ; ce sont des gens....Tout près des gens. Élus, contentieux, cols blancs ou cols bleus, ces femmes et ces hommes partagent tous un même objectif ; assurer la qualité de vie des membres de leur communauté. Sur la première ligne de service, ce sont eux qui sont appelés à répondre aux besoins fondamentaux de la collectivité. Les municipalités favorisent ainsi le rapprochement entre les administrations municipales et leurs citoyens. Le succès des politiques d'un conseil municipal ne repose pas sur le nombre de structures qui existent, mais sur le bonheur des citoyens qui vivent sur le territoire. Il faut créer des conditions favorables, comme des emplois intéressants et l'accès aux services publics, entre autres.

## **TRANSPARENCE**

Les élus, sont mandatés par la population comme étant des administrateurs. Ils s'incèrent alors dans une situation d'imputabilité qui comprend *la transparence* n'étant pas une question d'éthique publique, mais plutôt une question de saine gestion. Une saine gestion qui manifeste de la bonne volonté, ne présente pas d'anomalie et n'a pas subi d'altération. La transparence prend de plus en plus d'importance dans le discours politique. À partir du moment où la population a mis sa confiance envers l' élu pour veiller à leurs intérêts, il crée une attente raisonnable envers la transparence qui correspond à des principes généralement reconnus de saine gestion. La finalité première de la transparence est de permettre aux intervenants de participer de manière éclairée au processus de prise de décision et de s'assurer que la partie administrative soit confié aux élus déjà en place qui sont par leurs fonctions imputables aux citoyens.

## **DÉMAGOGIE**

Politique par laquelle on tente de s'approprier l'opinion publique et les faveurs du peuple par des discours simplistes, flatteurs et par une exploitation des sentiments des masses. En effet, certains politiciens de l'extrême droite par exemple ne cessent de flatter le peuple et d'utiliser des discours simplificateurs qui proposent des solutions irrationnelles aux problèmes actuels afin de récolter le plus de voix possible et de gagner les élections. La démagogie est un danger, car elle peut être utilisée par des personnes mal intentionnées et débouchées sur les pires dérives autoritaires.

**Christian Joncas. RCS.**

## Citations politiques municipales

1. « Ce n'est pas un district, mais un quartier électoral. District c'est dans la langue populaire, ça n'existe pas. Ça ben beau être marqué sur le site, je ne suis pas allé voir, je ne suis pas branché sur le net. » - **Jean-marie Beaulieu**
2. « Moi, j'ai été élu par des citoyens d'un quartier, dans un arrondissement et il me semble que la première priorité c'est de servir le citoyen, c'est ça mon parti. “ » - **Marc-André Gagnon**
3. « Les jeunes ont droit d'avoir une place dans la ville et nous ne devons pas les négliger au détriment du vouloir des personnes âgées qui ont leurs endroits. » - **Marc-André Gagnon**
4. « Le seul critère pour faire de la politique, c'est d'avoir le goût de la politique et aimer être aux services des citoyens ». - **Jean-Eudes Simard**
5. « Ce que les citoyens veulent, nous devons trouver une solution, car nous sommes aux services des citoyens. » - **Jacques Fortin**
6. « J'appui le maire Tremblay, car c'est un homme très honnête qui a le souci du citoyen. Pour moi, l'honnêteté est primordiale et même si le maire Tremblay est parfois difficile à suivre, je trouve que son souci du citoyen est très important » - **Marcel Jean**
7. « Nous les femmes, on est orgueilleuse, alors tant qu'à être en politique, faut que ça paraisse » - **Marina Larouche**
8. « Selon moi, la ville de Saguenay a un très bon maire et nous devons avoir confiance en Jean Tremblay. » - **Georges Bouchard**
9. « La démocratie municipale, c'est le gouvernement du citoyen (nes), par le citoyen (nes), pour les citoyens (nes)» - **Claude Charron RCS**
10. « La démocratie est malade, elle se retrouve à l'hôpital » - **Sylvain Truchon RCS**
11. « Au nom de la dictature, fais-toi élire et règne sur le peuple » - **Christian Joncas RCS**
12. « Les jeunes ont droit d'avoir une place dans la ville et nous ne devons pas les négliger au détriment du vouloir des personnes âgées qui ont leurs endroits » - **Marc-André Gagnon**

# Pointages

1A=2PTS /1B=2PTS/ 1C=1PT

2A=3PTS/ 2B=2PT/ 2C=1PT

3A=3PTS/ 3B=2PTS/ 3C=1PT

4A=2PTS/ 4B=1PT

5A=3PTS/ 5B=2PTS/ 5C=1PT/ 5D=0PT :Bloc de 6 points possible

6A=2PTS/ 6B=1PT

7A=2PTS/ 7B=1PT

8A=2PTS/ 8B=1PT

9A=2PTS/ 9B=1PT/ 9C=0PT :Bloc de 3 points possible

**Grand total sur 25 points transformés en pourcentage sur 100 %**

## **Classement Final :**

1-Denis Dahl : 64%

2-Marc-André Gagnon: 64%

2-Jean-Yves Provencher: 64%

---

3-Jacques Fortin: 60%

3-Serge Simard: 60%

3-Marina Larouche: 60%

3-Fabien Hovington: 60%

3-Georges Bouchard : 60%

---

4-Bernard Noël: 56%

4-Jean-Eudes Simard: 56%

5-Sylvie Gaudreault: 52%

5-Claude Tremblay: 52%

---

6-Carl Savard: 44%

7-Marcel Jean: 40%

7-Réjean Laforest : 40%

8-Jacques Cleary : 36%

---

# Introduction

## TOP 16 CONSEILLERS DE SAGUENAY

Le regroupement des citoyens de Saguenay, en collaboration avec le comité des citoyens de Laterrière, ont réalisé un classement des 16 conseillers de Saguenay uniquement sur leurs comportements démocratiques. Nous avons évalué les élus en fonction de leurs personnalités, leurs accessibilités, leurs implications et leurs sens pour la démocratie dans la mesure où ils appuient le respect des citoyens. Ce qui est réellement proposé, c'est que l'administration municipale soit responsable devant les citoyens, transparent pour les citoyens, accessible aux citoyens et réceptif devant à l'égard des citoyens. Pour nous, ces critères sont la base même d'une saine gestion. Les décisions politiques attachées au conseil de ville ne sont pas prises en compte.

L'évaluation a été faite à partir des implications des comités des citoyens acquises depuis les 8 dernières années.

### Voici les éléments les éléments de base :

1. Présences aux séances des conseils de ville et arrondissement.
2. Nombreuse participation à des réunions de toute sorte concernant les élus.
3. Possession de nombreux documents recueillis depuis 8 ans.
4. Document adressé aux élus.
5. Recherche dans les documents de la ville.
6. Données des étudiants de l'ATM de Jonquière concernant l'analyse faite sur les élus de Saguenay en 2005.
7. Site Internet de la ville

Les conseillers Paul-Roger Cantin, Luc Blackburn et Raoul Simard sont exclus puisqu'ils viennent juste d'être élus.

Les critères d'évaluations des élus seront :

### CRITÈRES D'ÉVALUATION DU CANDIDAT :

#### 1. Nombre d'années de carrière politique

- A) Entre 5 et 8 ans - L' élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans- L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

#### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

4. Intervention au grand conseil de ville

- A) Souvent
- B) Rarement

5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens à la vie démocratique

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

8. L' élu est-il facilement accessible (Internet, téléphone et abordable)

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses



## Candidat Denis Dahl district 14

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Représentant du district no 14, M. Denis Dahl a été élu pour la première fois le 14 septembre 2004, lors d'une élection partielle. Il en est donc à son deuxième mandat à titre de conseiller municipal. Il débute donc sa troisième année. Il se trouve encore dans l'apprentissage, mais il a déjà une expérience de plus de 25 ans dans le rouage municipal. Il a débuté en 1976 pour la ville de Chicoutimi dans le service d'urbanisme. Il a entre autres occupé les postes de directeur du Service des communications et de la mairie, d'adjoint administratif à la direction générale et de directeur du projet de réaménagement portuaire pour l'ancienne Ville de Chicoutimi. Donc, il est un de ceux qui comprennent le mieux la fonction publique municipale et de la pratique privée tout en assimilant la « game politique ». Il ne lui reste qu'à se rallier aux élus en places, mais avouons que c'est très dur pour lui, car le maire lui a opposé 2 candidats lors des 2 dernières élections. Les conseillers de l'arrondissement étant des appuis naturel pour le maire, Denis Dahl se trouve actuellement entre l'arbre et l'écorce. Donc, il doit encore manger son pain noir et pour ces raisons il se retrouve dans le niveau B.

- ❑ A) Entre 5 et 8 ans - L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- ❑ B) Entre 0 et 4 ans - L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- ❑ C) Plus de 8 ans - L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Présentement, Denis Dahl n'occupe pas d'autre emploi, ce qui lui donne tout le temps disponible pour s'occuper des dossiers municipaux. Il se concentre uniquement sur son rôle d'élus, ce qui est très rare aujourd'hui considérant la grosseur de la ville. Il faut des gens prêts à investir du temps parce que notre ville doit se refaire une santé sur le plan

économique et démocratique. Pour lui, être conseiller c'est comme une vocation et on est d'accord avec lui.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation**
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens**
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens**

### **3.Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement**

Denis Dahl est conseiller depuis seulement 2004, il a manqué à 10 reprises depuis qu'il est en poste. Nous trouvons que c'est quand même beaucoup. À ce rythme nous supposons qu'il aurait pu avoir 20 absences et plus ou bien, il aurait pu aussi bien ne plus avoir d'absence. Présentement il est sur la limite permise et il se trouve tout juste dans la zone d'excellence.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence**
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique**

### **4.Intervention au grand conseil de ville**

Denis Dahl n'intervient pas beaucoup depuis son élection à la table du conseil de ville en 2004. Sa position avec le maire de Saguenay, ne lui donne pas le pôle dans les dossiers de la ville. Regarder lors de l'attribution des commissions lors de la dernière élection, Denis Dahl ne s'est retrouvé avec aucune présidence de comté comparativement à Raoul Simard qui vient tout juste d'être élu à la du conseil et qui occupe la présidence des services communautaires.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

### **5.Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Denis Dahl est le seul conseiller de Saguenay à avoir formé officiellement un comité de quartier dans son district. Pour nous, il s'agit d'un bel effort d'humilité politique. Il n'est pas évident pour un politicien de se faire dicter certaines demandes à l'encontre de sa volonté politique. En se faisant, il prouve que les élus n'ont pas la science infuse et qu'il est élu justement pour représenter ses citoyens et les servir.

Denis Dahl n'a pu répondre au questionnaire du RCS sur la gestion municipale, car il n'était pas un élu à ce moment.

Nous espérons que Denis Dahl donnera la piqûre aux autres élus.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**

- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

#### **6. Implication sociale non associée à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Denis Dahl s'est impliqué socialement bien avant sa venue sur la scène municipale. Membre de la Société sylvicole de Chambord/Saguenay-Lac-St-Jean. Membre de la Corporation des Métis du Domaine du Roy. Membre de l'Union des producteurs forestiers. Représentant du milieu sur le Programme de Maîtrise en intervention régionale. Parrain d'honneur de la Loto Cent du Carnaval Souvenir. Président organisateur du tournoi de golf au profit du Théâtre des Amis de Chiffon (septembre 2003). Vice-président fondateur du comité pro-fusion de Port-Alfred. Président organisateur du festival d'été de St-Félix-d'Otis au cours de la décennie 1980. Membre du Service d'Assistance Santé. Président du Comité de promotion et de développement du parc Rivière-du-Moulin. Membre du Comité de bassin versant Rivage de la Rivière-du-Moulin. Participant à la collecte de fonds La Guignolée.

Nous constatons que Denis Dahl est un naturel envers l'être humain et ça pourrait se répercuter sur son travail d'élus.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

#### **7. Réflexion naturelle pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Nous avons parlé à 3 reprises avec monsieur Dahl pour connaître ses réflexions ou ses paroles sur son rôle de conseiller. Il nous a répondu qu'il communiquerait avec nous le vendredi 24 mars et il ne l'a pas fait. Par respect pour la démocratie, nous devons ne pas lui attribuer de points.

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus
- C) Aucune de ces réponses

#### **8. L'élus est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Denis Dahl est le seul élu qui ait répondu à notre courriel du 23 mars 2006. Lorsqu'il nous voit à la séance du conseil, il se fait un plaisir de venir nous saluer et discuter de toute sorte de sujets. Lorsqu'un citoyen lui téléphone, il se fait un plaisir de répondre rapidement. Dans les lieux publics, il est celui qui va au-devant des gens donc, il est très accessible pour le citoyen. Probablement que son travail au communication dans

l'ancienne ville de Chicoutimi lui a fait comprendre que c'est de cette façon que l'on respecte les gens.

- A) Oui, facilement**
- B) Non, pas du tout**

### **9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Nous avons parlés à 3 reprises avec monsieur Dahl pour connaître ses pensées sur les ces consultations publiques. Il nous a répondu qu'il communiquerait avec nous le vendredi 24 mars et il ne l'a pas fait. Par respect pour la démocratie, nous devons ne pas lui attribuer de points.

- A) Signature du registre sur la défusion**
- B) Consultation publique sur le nom de la ville**
- C) Aucune de ces réponses**

**Résultat : 1er 16 points pour 64 % Bloc Daniel Giguère**



## **Candidat Marc-André Gagnon district 18**

### **1.Nombre d'années de carrière politique**

Conseiller municipal du district no 18 et élu pour la première fois en novembre 2001, M. Marc-André Gagnon est membre du comité exécutif de la Ville de Saguenay. Il siège également sur les commissions de la sécurité publique et incendie, des arts et de la culture ainsi que des services communautaires et de la vie de quartier. Il débute sa sixième année comme conseiller pour la nouvelle ville de Saguenay.

- A) Entre 5 et 8 ans- L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure**
- B) Entre 0 et 4 ans- L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres**
- C) Plus de 8 ans- L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen**

## **2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?**

Monsieur Gagnon est un retraité et il a connu une longue et fructueuse carrière dans l'enseignement et le syndicalisme. Il est détenteur de deux baccalauréats, soit un en pédagogie et un en biologie. Marc-André est une autre preuve qu'à la retraite, il peut se consacrer entièrement aux citoyens qu'ils représentent.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation**
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens**
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens**

## **3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement**

Depuis 2002, M.Gagnon s'est absenté seulement à 7 reprises aux séances des conseils. Nous ne pouvons qu'avoir du respect pour sa présence en faveur du citoyen.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence**
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique**

## **4. Intervention au grand conseil de ville**

Comme la plupart des autres conseillers, M.Gagnon n'intervient que de façon sporadique au grand conseil. Pour les mêmes raisons, plus rien ne se décide et ne se discute au grand conseil. Le pouvoir est au C.E.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

## **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Si M.Gagnon a un point faible, il ressemble à celui des autres conseillers. Jamais il a incité les citoyens à la démocratie participative pas plus qu'il avait répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale. Mettons que personne n'est parfait.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions(respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

## **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Monsieur Gagnon est membre du comité technique de gestion des fonds TPI, du comité multiressources et il s'implique dans le dossier de l'Approche commune. Mentionnons également qu'il siège sur le conseil administratif du centre local de développement (CLD) de la Ville de Saguenay, à la Conférence régionale des élus (CRÉ), au Centre de formation et de développement de la métallurgie et à la table de concertation des organismes sociocommunautaires de La Baie.

Nous n'avons pas été en mesure de trouver des implications sociales de M. Gagnon non associées au conseil de ville.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

### **7. Réflexion naturel sur le citoyen suite à des citations et des paroles**

Citations de monsieur Gagnon qui a marqué les étudiants et qu'ils ont trouvé censé :

« Moi, j'ai été élu par des citoyens d'un quartier, dans un arrondissement et il me semble que la première priorité c'est de servir le citoyen, c'est ça mon parti. »  
« Les jeunes ont droit d'avoir une place dans la ville et nous ne devons pas les négliger au détriment du vouloir des personnes âgées qui ont leurs endroits ».

Définitivement M. Gagnon a la pensée citoyenne et ne s'est pas donné à tous les élus. Nous aussi sommes impressionnés par les citations de M. Gagnon.

- A) Citations et parole sur les citoyens
- B) Citations et parole sur les élus

### **8. L' élu est-il facilement accessible ( Internet, téléphone et abordable)**

Lors du 25 février 2005 à 11h00 au parasol, hôtel de Chicoutimi, nous avons eu la chance de rencontrer Monsieur Gagnon, conseiller municipal de Ville Saguenay, à La Baie. L'entrevue a été très enrichissante et nous a fait voir la politique d'une autre façon... Notre expérience avec Marc-André fut donc très enrichissante. Il est un homme renseigné et très impliqué dans son milieu ce qui en fait un bon conseiller municipal. Cette expérience nous a permis de connaître un secteur de Ville Saguenay mal connue de ses concitoyens. C'est en fait le troisième centre-ville d'importance à Saguenay où se trouvent de nombreux services pour la population baieriveraine. – Les étudiants

Quoi dire de plus !

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

### **9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Deux conseillers municipaux de cet arrondissement, Marc-André Gagnon et Serge Simard, demandent à la population de La Baie de ne pas signer le registre municipal pour demander un référendum sur le démembrement de Saguenay. Avril 2004

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 1er 16 points pour 64 % Bloc Daniel Giguère**



## Candidat Jean-Yves Provencher district 9

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Représentant du district no 9 qui couvre le territoire de l'ancienne municipalité de Canton Tremblay, M. Jean-Yves Provencher en est à son deuxième mandat à titre de conseiller municipal. Il débute sa cinquième année et il devrait être parfaitement à l'aise. Le maire Jean Tremblay lui fait beaucoup confiance.

- A) Entre 5 et 8 ans - L' élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Ayant poursuivi des études en administration et en gestion des institutions financières, il a évolué professionnellement au sein du Mouvement Desjardins. Il a d'ailleurs été membre du conseil d'administration de la Fédération des Caisses populaires du Saguenay-Lac-St-Jean de 1999 à 2001. Il est retraité après une fructueuse carrière. Il est sûrement près de ses citoyens, car il a un petit district à couvrir. Il a seulement 1970 électeurs dans son district.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### **3.Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement**

Monsieur Provencher est un exemple d'assiduité aux réunions des conseils et il est celui qui possède le meilleur palmarès parmi tous ses confrères. Nous ne pouvons ajouter rien de plus pour le moment. Bravo. Lui aussi est un élément qui prouve que l' élu qui se consacre uniquement a son titre de conseiller, peut-être présent aux réunions. Zone excellence pour monsieur Provencher.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence**
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique**

### **4.Intervention au grand conseil de ville**

Conséquences de ses nombreux postes qu'ils occupent à la ville de Saguenay, monsieur Provencher est un de ceux qui interviennent le plus souvent après Marina Larouche. Il agit actuellement comme président du conseil du trésor et de vérification et des ressources humaines. Il siège également sur le comité de suivi budgétaire tout en veillant au dossier de l'implantation informatique. Toujours sur le plan municipal, il est représentant de la Ville au comité de retraite des employés de Saguenay et il agit à titre de responsable du comité d'acquisition des équipements motorisés ainsi que du comité des comptes.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

### **5.Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Malgré ses interventions aux conseils, jamais monsieur Provencher n'a favorisé l'implication des conseils de quartier. Il n'a pas non plus répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

### **6.Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Sur le plan social, monsieur Provencher s'est toujours fortement investi auprès de différents organismes : notons de nombreuses présidences d'honneur, dont une en 1996 dans le cadre du Tournoi Atome provincial, en plus d'être membre de comités organisateurs (par exemple : 25e Tournoi de Hockey provincial du Mouvement

Desjardins en 2003, président d'une activité-bénéfice au profit de la Fondation de ma vie en 2002 et 2003, etc.) On peut dire qu'il a fait sa part.

- A) Impliquer**
- B) Peu impliqué**
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.**

#### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Nous n'avons pas non plus de document qui prouve quoi que ce soit à ce sujet, mais nous le rencontrons de temps à autre dans un dépanneur et il prend le temps de nous expliquer à sa manière différentes interrogations sur la gestion municipale. Nous devons considérer que c'est plutôt partager les sentiments à l'égard des citoyens et du maire de Saguenay.

- A) Citations et paroles sur les citoyens**
- B) Citations et paroles sur les élus**

#### **8. L' élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Nous n'avons jamais eu de retours d'appel comme suite à nos trois demandes d'information sur notre dossier des investissements des infrastructures. Nous avons pourtant parlé avec la secrétaire de l'arrondissement de Chicoutimi qui disait lui avoir laissé un message. Vous savez monsieur Provencher, assistée aux réunions n'est pas la seule chose qui compte dans la structure municipale, il faut aussi faire des efforts pour les citoyens qui demandent des informations. On ne pourra pas toujours vous rencontrer aux hasards dans les dépanneurs.

Selon les étudiants du Cégep de Jonquière, M. Provencher semble un homme très occupé, puisqu'il a été relativement difficile à rejoindre.

- A) Oui, facilement**
- B) Non, pas du tout**

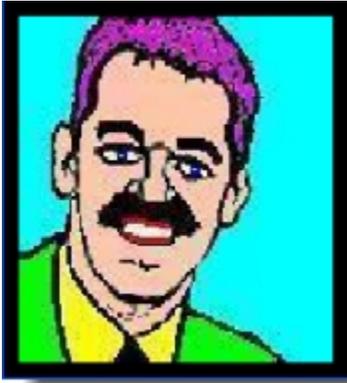
#### **9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

À l'instar de leurs homologues de Jonquière, les élus de l'arrondissement de Chicoutimi demandent aux citoyens de ne pas signer le registre réclamant la tenue d'un référendum sur la défusion. 30 avril 2004

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion**
- B) Consultation publique sur le nom de la ville**
- C) Aucune de ces réponses**

**Résultat : 1er 16 points pour 64 % Bloc Daniel Giguère**



## Candidat Jacques Fortin district 15

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Conseiller municipal du district no 15, M. Jacques Fortin est président du conseil d'arrondissement de Chicoutimi.

Fils d'un ancien greffier de la ville de Chicoutimi et directeur général de la Pulperie, monsieur Fortin est, malgré son jeune âge, un vétéran de la politique municipale, ayant été élu conseiller pour la première fois en 1993 dans la ville de Chicoutimi. Actuellement, il est membre du Conseil du trésor et de vérification et des ressources humaines.

Jacques Fortin était le ministre des Finances dans le dernier mandat à Chicoutimi et il effectuait un excellent travail. Depuis qu'il est conseiller à ville de Saguenay, Jacques Fortin n'est pas l'ombre de ce qu'il était à Chicoutimi. Depuis que son ancien patron de l'OMH Ghislain Harvey qui est maintenant officiellement le conseiller numéro 1 du maire de Saguenay, Jacques Fortin doit s'en remettre uniquement au contrôle de son ancien patron. Pour nous c'est une redevance politique tout simplement. C'est ce que ça donne quand tu patauges toujours avec les mêmes acteurs politiques depuis plusieurs années.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Jacques Fortin occupe le poste de directeur général de la Pulperie. Pour rejoindre Jacques Fortin, il suffit de téléphoner à son travail et nous pouvons lui parler. Cette attribution de poste s'est faite, dans la controverse comme suite à une mise en tutelle de la ville. Par la suite afin de contrôler le conseil d'administration de la Pulperie, la ville n'a pas tenu compte de combler le poste par appel d'offres ayant reçu 40 mises en candidatures.

Malgré le manque d'expérience de Jacques Fortin, la ville à plutôt décider de lui attribuer la position de directeur général. Toute cette mise en scène, n'avait que pour ultime but de faire semblant de respecter le protocole d'attribution de contrat. Jacques Fortin a quand même accepté ce travail rémunéré par les contribuables. Dans cette logique Jacques Fortin s'est préoccupé de son statut au détriment des règles démocratiques.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### **3.Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement**

Depuis 2002, Jacques Fortin n'a manqué que 7 séances du conseil. Il est un exemple de respect pour ses citoyens parce qu'il considère important de venir débattre des dossiers de son district aux séances du conseil. Les séances du conseil sont une tribune pour permettre de s'exprimer en faveur des citoyens. Jacques Fortin se trouve dans la zone excellence et dommage qu'il ne peut s'affirmer davantage.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

### **4.Intervention au grand conseil de ville**

Depuis la fusion Jacques Fortin n'intervient à peu près pas au grand conseil de ville de Saguenay. Lorsqu'il le fait, il est très volubile et très explicite dans ses interventions. Il a quand même une prestance politique. Il est dans la mire du conseil parallèle pour prendre la relève à la mairie lorsque Jean Tremblay quittera la scène municipale. Il intervient davantage aux séances du conseil d'arrondissement, car il est le président.

- A) Souvent
- B) Rarement

### **5.Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Jacques Fortin n'a pas favorisé directement le conseil de quartier dans son district depuis qu'il est en poste comme conseiller. Il n'a pas répondu n'ont plu à notre questionnaire sur la gestion municipale en 2004. C'est dommage qu'il ne fasse pas la promotion de la participation des citoyens à la vie démocratique. Ce manque de la part des conseillers semble généraliser parmi les conseillers en place à ville de Saguenay. Après plusieurs tentatives, Jacques Fortin nous a toujours remis à plupart une entrevue qu'il devait nous faire.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen

- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

#### **6. Implication sociale non associée à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Monsieur Fortin s'est impliqué dans diverses organisations. En plus d'être président de la Coopérative de maintien à domicile de Chicoutimi, il préside l'Association sportive et culturelle de Chicoutimi (Réservatech) et il siège au comité des loisirs de quartier (Hamel-Fradette et Gobeil).

Jacques Fortin s'est impliqué beaucoup avant de devenir conseiller. CLSC, CRSSS, Institut St-Georges et mouvement scout.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

#### **7. Réflexion naturelle pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Nous avons rejoint Jacques Fortin ce 22 mars pour nous citer une réflexion sur son travail de conseiller et il a bien voulu nous répondre.

« Ce que les citoyens veulent, nous devons trouver une solution, car nous sommes aux services des citoyens. »

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

#### **8. L' élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Jacques Fortin est très accessible en tout temps. Il est très à l'écoute des citoyens et sensible à leurs revendications. Il retourne toujours ses appels par téléphone même s'il se trouve à la vieille pulperie.

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

#### **9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Le président de l'arrondissement, Jacques Fortin, a rappelé que Chicoutimi a été un leader de la fusion et que jamais ses citoyens n'accepteront de perdre du pouvoir. « Il ne faut pas aller signer le registre, parce que, jamais les citoyens de Chicoutimi n'accepteront d'être gérés et conduits par les autres villes », a déclaré d'entrée de jeu Jacques Fortin.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 2e 15 points pour 60 % Bloc Daniel Giguère**



## Candidat Serge Simard district 17

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Jeune retraité actif et père de trois enfants, monsieur Simard a été élu pour la première fois en novembre 2001. Détenteur d'un diplôme en gestion des organisations de l'Université Laval, il a fait son entrée en politique municipale après avoir connu une longue carrière dans le mouvement Desjardins. Il débute sa cinquième année au municipal et il démontre une certaine fougue depuis quelques années. Il lui arrive très souvent de sauter à la conclusion trop rapidement dans plusieurs dossiers, mais nous ne pouvons pas dire qu'il demeure assis sur ses lauriers.

- A) Entre 5 et 8 ans - L' élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Serge Simard est retraité du mouvement Desjardins après avoir connu une longue carrière. Monsieur Simard occupe la plupart de son temps à l'ancien hôtel de ville de La Baie. Il est disponible en tout temps pour répondre aux citoyens. Il peut se permettre aussi de siéger dans d'autres organisations municipales. Il s'investit également auprès du comité de bassin de la rivière à Mars, du comité des assurances de la ville de Saguenay,

de la Conférence régionale des élus (CRÉ) comme président et il préside la Corporation de l'aérogare de Bagotville.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation**
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens**
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens**

### **3.Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement**

Serge Simard est un autre qui prêche par exemple et par respect pour le citoyen en assistant aux réunions des conseils de ville. Définitivement son statut de retraité l'aide à remplir ses obligations municipales.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence**
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique**

### **4.Intervention au grand conseil de ville**

Serge Simard intervient à l'occasion lors des séances du grand conseil. Il est très clair et respectueux des citoyens et des autres conseillers lors de ses interventions. La séance du conseil de ville qui est ni plus ni moins qu'une simple formalité pour les élus, nous démontre que le vrai pouvoir se passe au comité exécutif. Donc, rien ne sert pour Serge Simard de gaspiller des énergies.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

### **5.Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Serge Simard ne démontre aucune forme de sensibilité à la prise en charge des citoyens pour l'appareil municipale. Il n'a pas non plu répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale en 2004. Pourtant, il a travaillé avec le public tout au long de sa carrière et il devrait être sensible à la démocratie participative.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

### **6.Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Sur le plan social, il a agi à titre de président d'honneur de plusieurs campagnes de financement locales et régionales. Rappelons aussi qu'il s'investit dans la communauté en étant entre autres bénévole pour l'entretien de la patinoire extérieure de son quartier. Nous sommes en mesure qu'il se soit quelque peu impliquée tout au cours de son existence. C'est quand même bien, mais il se retrouve selon notre évaluation dans le niveau B.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Lorsque nous avons déposé notre mémoire sur les bateaux croisières, Serge Simard est intervenu avec Christian Joncas pour lui annoncer que les élus avaient investi 10 millions au quai Lepage sans que les citoyens s'en aperçoivent. Je trouve que ces paroles sont un manque de transparence et de respect envers les élus et les citoyens. Ce 23 mars nous avons essayé de rejoindre encore une fois M. Simard pour connaître ses réflexions, mais ce fut peine perdue. Nous lui avons envoyé un premier message le 23 février par courriel aussi.

- A) Citations et parole sur les citoyens
- B) Citations et parole sur les élus

### **8. L' élu est-il facilement accessible (Internet, téléphone et abordable)**

Habituellement, Serge Simard est accessible en tout temps et disponible pour répondre aux citoyens parce qu'il est présent à l'ancien hôtel de ville de La Baie. Par contre, nous n'avons pas reçu d'accusé de réception comme suite à notre courriel du 23 mars.

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

### **9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Deux conseillers municipaux de cet arrondissement, Marc-André Gagnon et Serge Simard, demandent à la population de La Baie de ne pas signer le registre municipal pour demander un référendum sur le démembrement de Saguenay. Avril 2004

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 2e 15 points pour 60 % Bloc Daniel Giguère**



## Candidate Marina Larouche district 11

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Représentante du district no 11, Mme Marina Larouche a été élue pour la première fois à la ville de Chicoutimi en 1985. Cela fait donc 20 ans qu'elle occupe ce poste, elle débute son 6e mandat. Elle a donc une longue expérience de la politique municipale.

- A) Entre 5 et 8 ans - L' élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Marina Larouche n'occupe aucun emploi, donc elle s'investit pour les citoyens à plein temps comme conseillère. Elle est toujours présente à l'hôtel de ville.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Étant tout de même dans la zone conforme, Marina Larouche malgré tous les postes qu'elles occupent, n'a manqué que 14 réunions dans les conseils de ville et arrondissement. De plus, elle n'a manqué que 4 réunions au comité exécutif sur une possibilité de 150 assemblée. Marina Larouche est la preuve vivante qu'une personne à la retraite, est disponible plus que toute autre personne qui possède un deuxième emploi. Marina Larouche déclare régulièrement qu'une ville de la grosseur de Saguenay demande beaucoup de temps pour les nombreuses charges de travaux à accomplir. Avec ces éléments, tous les élus devraient se consacrer uniquement au travail de conseillers, qu'ils soient jeunes, plus vieux ou à la retraite. De cette façon, les contribuables seraient représentés de façon équitable.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence

- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique**

#### **4. Intervention au grand conseil de ville**

Marina Larouche est celle qui s'exprime le plus souvent aux séances du conseil. Évidemment, ses nombreuses implications dans les commissions de la ville l'aident à s'exprimer davantage. Malgré que nous ne sommes pas toujours capables de saisir ses explications, on finit par comprendre ce qu'elle veut dire. Par contre, le citoyen sait à quoi s'attendre lorsqu'il intervient à la période des questions. Parfois, elle nous fait bien rire lorsqu'elle s'exprime. De toute façon, lorsqu'elle s'exprime, elle détend l'atmosphère.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

#### **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Bien qu'impliquée dans son milieu depuis de nombreuses années, madame Larouche n'a jamais prôné les conseils de quartier, mais n'a jamais déblatéré contre les comités de citoyens favorables à la vie politique. Madame Larouche n'a pas répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

#### **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Impliquée dans son milieu, madame Larouche apporte son aide à plusieurs autres organisations. De l'AFÉAS en passant par le Cercle des fermières, le service d'Assistance Santé et l'Association des Centres-Villes, elle travaille beaucoup en collaboration avec ses citoyens. Avant de faire de la politique municipale, madame Larouche s'est investie beaucoup dans le hockey mineur de Chicoutimi.

- A) Impliquer**
- B) Peu impliqué**
- B) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.**

#### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Malgré ses bonnes volontés, madame Larouche n'a pas toujours l'outil démocratique en forme. Ses citations lors de l'entrevue avec les étudiants étaient sur sa présence en politique et nous l'avons constatés : « Nous les femmes, on est orgueilleuse, alors tant qu'à être en politique, faut que ça paraisse ! »

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

#### **8.L 'élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Les remarques des étudiants démontrent qu'ils ont bien aimé, l'entrevue avec madame Larouche. C'est une femme disponible, qui a su faire preuve d'ouverture d'esprit. Elle est chaleureuse et aide beaucoup ses concitoyens. On voit que cette dame prend à cœur les projets dans lesquels elle s'embarque. Elle mène à bien tous les projets qu'elle parraine, dont celui de la route 175 qu'elle demande depuis si longtemps. C'est une femme formidable, à l'écoute de la population, toujours prête à aider et à résoudre des situations problématiques. En quelques mots, Marina Larouche est une grande femme, elle est fonceuse et elle travaille extrêmement fort pour obtenir ce qu'elle veut. Elle veut améliorer les conditions de vie de ses citoyens.

Effectivement, madame Larouche est très facile d'accès, peu importe le moment, ou la place. Elle retourne toujours ses appels dans un court laps de temps.

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

#### **9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

À l'instar de leurs homologues de Jonquière, les élus de l'arrondissement de Chicoutimi demandent aux citoyens de ne pas signer le registre réclamant la tenue d'un référendum sur la défusion. Vice-présidente du conseil exécutif de la ville de Saguenay, la conseillère Marina Larouche a écorché André-R. Gauthier qui vient d'être élu à la tête du mouvement en faveur de la défusion.

Répondant aux propos de M. Gauthier, qui qualifiait l'administration du maire Jean Tremblay de règne *duplessiste*, Marina Larouche a déclaré sur un ton ferme : « Ici, c'est la tribune pour aller contre la défusion de la ville. Qu'on attende les élections en 2005, on fait valoir nos programmes électoraux et on bat ceux qu'on ne veut plus voir là (à la tête de la ville). » 30 avril 2004

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses



## Candidat Fabien Hovington district 8

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Représentant du district no 8, lequel couvre le territoire de l'ancienne municipalité de Shipshaw, M. Fabien Hovington en est à son deuxième mandat à titre de conseiller municipal. Il est d'ailleurs le plus jeune élu de Saguenay. Il débute sa cinquième année et se trouve actuellement dans la phase la plus intéressante de son mandat. Il connaît maintenant le roulement de la gestion municipale tout en étant encore à l'écoute du citoyen.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

À l'emploi de la compagnie Cam-Trac, Fabien Hovington peut quand même consacrer du temps pour ses réunions à l'hôtel de ville.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis 2002, Fabien Hovington s'est absenté seulement à 8 reprises aux conseils de ville et de l'arrondissement de Jonquière y compris l'exécutif. Ça fait un peu plus de 200 réunions. Nous ne pouvons que lui dire bravo et de continuer. Il n'y a aucun doute, le maire Tremblay peut compter sur sa présence pour donner un coup de main à la municipalité. Lui aussi, ses 8 absences font de lui un conseiller très au fait de la gestion municipale malgré son travail et ses nombreux comités. Son palmarès d'absences le situe dans la zone excellence.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence

- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique**

#### **4. Intervention au grand conseil de ville**

Malgré sa position au comité exécutif, membre de la commission des services communautaires et de la vie de quartier, de la commission des immeubles et des travaux publics, du comité de l'Approche commune ainsi que du conseil d'administration de la Société de transport du Saguenay (STS). Conseiller municipal délégué à l'Office municipal d'habitation de Saguenay et représentant de la Ville sur le comité de l'agence de la santé régionale, il siège également sur le comité de la table des élus municipaux de Tourisme Saguenay-Lac-St-Jean. Monsieur Hovington n'intervient que très rarement au conseil de ville. Pourtant, le conseil de ville est une tribune de liberté d'expression qui sert justement à démontrer entre autres l'avancement de dossier, mais monsieur Hovington n'en profite pas.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

#### **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Monsieur Hovington n'a pas non plus répondu à notre questionnaire sur la gestion municipale. Ses rares interventions aux séances du conseil, nous démontrent que jamais il ne favorise l'implication du citoyen. Pas plus qu'il n'envisage d'implanter un conseil de quartier. Faudra repasser, car il risque de tomber dans l'assiette au beurre. Nous l'aurons prévenu.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

#### **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Monsieur Hovington s'implique activement en dehors du contexte municipal. Il fait notamment partie du conseil d'administration du club Richelieu de Kénogami et du comité « Opération carte d'identité zone scolaire ». Pour nous, ce sont des implications qui le tiennent occupé et qui font de lui un citoyen engagé.

- A) Impliquer**
- B) Peu impliqué**
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.**

## **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Tout comme monsieur Claude Tremblay, aucune information disponible sur le site de la ville, aucune réponse de sa part et rien ne fait mention de document attestant qu'il à cœur le citoyen. Probablement que pour lui, le fait d'assister aux réunions des conseils, lui suffit aussi. Il ne faut pas seulement surfer pour ébahir la galerie de presse, il est important de savoir si ses pensées sont surtout pour le citoyen d'abord.

Nous avons trouvé une réflexion dans le journal La Pige ce mercredi 22 mars :

« Ville Saguenay va bien, ça favorise l'écoute des citoyens, alors pourquoi changer une formule gagnante ? »

**A) Citations et paroles sur les citoyens**

**B) Citations et paroles sur les élus**

## **8. L' élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Tout comme monsieur Claude Tremblay, nous avons envoyé un courriel à monsieur Hovington le 23 février 2006 pour avoir les informations qu'il nous manquait pour son évaluation. Nous n'avons jamais reçu un accusé de réception de monsieur Hovington à ce jour. Peut-être qu'il est débordé de travail à l'exécutif considérant que le maire est en convalescence. On ne peut affirmer qu'il soit très proche des citoyens. Dans une entrevue accordée à La Pige, Fabien Hovington prouve qu'il n'a pas de respect pour la démocratie participative : en effet, il mentionne « qu'il ne croit pas que l'émergence de Coalition-Démocratie-12 aura un impact sur l'opinion de la population, car c'est seulement un petit noyau de gens ».

C'est évident que ça interpelle monsieur Hovington, parce que justement, son district doit faire partie de la réforme de la carte électorale municipale de Saguenay. Il doit se montrer incisif, car il ne veut pas démontrer qu'il ait baissé les bras et de mal paraître dans l'opinion publique. Quant au petit nombre de gens de Coalition-12, il verra en 2008 s'ils sont peu nombreux. Il sous-estime encore une fois la démocratie participative.

**A) Oui, facilement**

**B) Non, pas du tout**

## **9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Les élus de Jonquière demandent à la population de ne pas aller signer le registre pour la défusion le 16 mai prochain. Lors d'un point de presse jeudi, cinq des six conseillers de cet arrondissement ont unanimement dénoncé tout projet de défusion de la grande ville de Saguenay. 22 avril 2004.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 2e 15 points pour 60 % Bloc Daniel Giguère**



## Candidat Georges Bouchard district 4

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Georges Bouchard a été élu pour un troisième mandat en novembre 2005. Ça veut donc dire qu'il débute sa 9<sup>e</sup> année comme conseiller municipal. Monsieur Bouchard possède du caractère, mais le démontre surtout dans les couloirs de l'hôtel de ville.

- A) Entre 5 et 8 ans - L' élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Georges Bouchard est enseignant et cadre retraité ainsi que propriétaire d'un commerce d'horticulture. Presque à toutes les fois pour le rejoindre, il se trouve à son commerce pour nous répondre. C'est une situation bizarre, que l'on peut attribuer à l'amour de son commerce au détriment du citoyen.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis 2002, Georges Bouchard s'est absenté seulement 5 fois aux séances de ces conseils. Lui aussi, fait preuve de régularité et de respect envers les citoyens qu'ils représentent. Pour lui, sa présence régulière aux conseils, est un devoir qu'il doit remplir.

Ce n'est ni plus ni moins qu'une obligation tout comme pour le citoyen d'aller voter. Georges Bouchard est d'une assiduité régulière aux séances.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence**
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique**

#### **4.Intervention au grand conseil de ville**

Georges Bouchard n'intervient que très rarement au grand conseil de ville. Il intervient beaucoup plus régulièrement au conseil d'arrondissement. Lorsqu'il intervient, il est posé et très précis.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

#### **5.Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Georges Bouchard fut l'un des deux conseillers qui avaient répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale. Il répond parfois très fermement aux citoyens lors de la période des questions, mais, il le fait très respectueusement. Nous n'avons jamais remarqué qu'il favorise la prise en charge du citoyen à la vie démocratique. Il n'a pas non plus favorisé l'implantation de conseil de quartier.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

#### **6.Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Monsieur Bouchard est également impliqué dans l'activité régionale. En plus d'être président de la commission de l'économie, de l'emploi et de la main-d'œuvre du Saguenay-Lac-St-Jean, il préside l'Association des centres locaux de développement du Saguenay-Lac-St-Jean. Il est membre du conseil d'administration du centre québécois de développement durable régional. Enfin, il fait partie du comité du plan stratégique de la commission scolaire de la Jonquière.

Comme la plupart des autres élus à plus ou moins grande échelle, M.Bouchard s'est impliqué aussi avant qu'il soit un élu municipal.

Georges Bouchard est impliqué selon nous par ricochet relié à son titre de conseiller.

- A) Impliquer**
- B) Peu impliqué**
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.**

### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

« Selon moi, la ville de Saguenay a un très bon maire et nous devons avoir confiance en Jean Tremblay. »

Encore un élu qui préfère faire plaisir au maire plutôt qu'à ses citoyens.

- A) Citations et paroles sur les citoyens**
- B) Citations et paroles sur les élus**

### **8. L'élus est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Pour les étudiants du Cégep, Georges Bouchard a été très facile à contacter, de plus lors de l'entrevue il a été très sympathique. Il nous a même proposé de le recontacter si nous avions d'autres questions.

Pour nous aussi il était facile à contacter avant qu'on sorte la rumeur sur son implication avec Vision Nouvelle en octobre 2005. Les 3 dernières fois que nous l'avons contacté, nous n'avons pas reçu de retour d'appel.

- A) Oui, facilement**
- B) Non, pas du tout**

### **9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Les élus de Jonquière demandent à la population de ne pas aller signer le registre pour la défusion le 16 mai prochain. Lors d'un point de presse jeudi, cinq des six conseillers de cet arrondissement ont unanimement dénoncé tout projet de défusion de la grande ville de Saguenay. 22 avril 2004.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion**
- B) Consultation publique sur le nom de la ville**
- C) Aucune de ces réponses**

**Résultat : 2e 15 points pour 60 % Bloc Daniel Giguère**



## Candidat Bernard Noël district 5

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Représentant du district no 5, M. Bernard Noël en est à son troisième mandat à titre de conseiller municipal. En effet, il a siégé à l'ancien conseil municipal de Jonquière de 1999 à 2001 inclusivement et a été élu à deux reprises à la ville de Saguenay en 2003 et 2005. Donc, il siège depuis 7 ans.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure**
- B) Entre 0 et 4 ans - L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Bernard Noël est un ouvrier d'entretien et de réparation général au carrefour de la santé de Jonquière.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens**
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis 2002, Bernard Noël s'est absenté 17 fois aux conseils de ville et de l'arrondissement de Jonquière. Il détient le 3<sup>e</sup> rang parmi tous les conseillers de ville de Saguenay. Il se situe dans la zone conforme, soit dans la deuxième catégorie de l'évaluation. Il devra se surveiller lors du prochain mandat.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme**
- C) 21 absences et plus : zone critique

#### **4. Intervention au grand conseil de ville**

Bernard Noël intervient de façon sporadique au grand conseil. Ce qui veut dire pour nous qu'il pourrait intervenir plus régulièrement étant donné qu'il préside la commission du sport et du plein air. On ne peut pas avancer que monsieur Noël ne soit pas sensible à la santé des citoyens, il ne sensibilise pas les citoyens à des sports pour aider à garder la forme. Il pourrait se faire du capital politique en mettant sur rail un programme destiné à la mise en forme des citoyens.

- A) Souvent
- B) Rarement

#### **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Bernard Noël n'a pas répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale en 2004. Parmi ses implications sociales, on ne note aucunement de sa part, la mise en charge de l'implantation citoyenne pas plus qu'il la prône comme conseiller municipal. Pourtant, il s'intéresse au monde du sport, un travail d'équipe. Une équipe électorale ne sert pas la démocratie participative.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

#### **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Bernard Noël a toujours été impliqué au plan social. En plus de s'être intéressé de près au monde du sport, aux loisirs, à la santé et au communautaire, il s'est investi dans de nombreuses causes auprès des jeunes. Il a notamment été président-fondateur de l'Association du Football mineur de Jonquière. Il a également accepté plusieurs présidences d'honneur dans les dernières années pour aider des organismes oeuvrant dans ces divers secteurs de la vie municipale.

Nous pouvons considérer qu'il s'est impliqué dans certaines causes humanitaires, il a aussi fait comme la plupart des conseillers en acceptant des présidences d'honneurs relié au secteur municipal.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

## 7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles

« Je suis un décrocheur ! »

« Personne ne peut être toujours d'accord avec tout le monde ! »

« On ne peut rien prétendre, il faut travailler fort ! »

Bernard Noël n'a pas spécifié le mot « citoyen » une seule fois lors de l'entrevue accordée aux étudiants. Il a surtout parlé du maire, sûrement pour ne pas lui déplaire en spécifiant que le maire de ville de Saguenay est quelqu'un qui fait preuve d'un bon jugement et qu'il est très humain.

A) Citations et paroles sur les citoyens

B) Citations et paroles sur les élus

## 8. L' élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)

Pour faire l'entrevue avec les étudiants, Bernard Noël a été difficilement joignable, mais s'est montré coopératif sur tous les points.

Il est vrai que Bernard Noël est abordable, car il ne manque pas de nous saluer toutes les fois qu'il nous rencontre.

On peut dans l'ensemble être satisfait de son accessibilité auprès des citoyens malgré que son travail et ces occupations prennent beaucoup de son temps.

A) Oui, facilement

B) Non, pas du tout

## 9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :

Les élus de Jonquière demandent à la population de ne pas aller signer le registre pour la défusion le 16 mai prochain. Lors d'un point de presse jeudi, cinq des six conseillers de cet arrondissement ont unanimement dénoncé tout projet de défusion de la grande ville de Saguenay. 22 avril 2004.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

A) Signature du registre sur la défusion

B) Consultation publique sur le nom de la ville

C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 4e 14 points pour 56 % Bloc Jean Garon**



## Candidat Jean-Eudes Simard district 19

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Conseiller municipal du district no 19, M. Jean Eudes Simard compte une longue expérience de la vie politique municipale puisqu'il a été élu pour la première fois en 1992. Il est un vieux routier de la politique et connaît les vieux trucs pour contourner les points négatifs d'un dossier.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure**
- B) Entre 0 et 4 ans - L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Jean-Eudes Simard est un retraité et il consacre son temps entièrement à son rôle de conseiller. D'ailleurs, ses présences aux séances du conseil confirment qu'il est présent pour ses citoyens.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation**
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

M. Simard est très présent aux séances du conseil de ville avec seulement 7 absences depuis 2002. Cet autre élément prouve qu'il a du temps à consacrer à son travail de conseiller.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence**
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

### 4. Intervention au grand conseil de ville

Comme la plupart des autres conseiller de Saguenay, M. Simard intervient que très rarement au grand conseil.

- A) Souvent
- B) Rarement

### **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Jamais M. Simard n'a favorisé la participation des citoyens à la vie municipale depuis qu'il est en poste en 2002 pour ville de Saguenay. Il n'a jamais répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale. M. Simard n'est pas le plus fervent défenseur de la démocratie citoyenne.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

### **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Sûrement que M. Simard s'est impliqué avant d'être un élu municipal. Tu ne t'improvises pas proche du peuple sur le tas. Nous n'avons pu obtenir les informations sur son implication malgré que nous lui avons fait parvenir une demande le 23 février 2005. Lors d'une discussion le 22 mars, il a avoué qu'il n'avait pas répondu. Aucune information n'est disponible sur le site Internet de la ville non plu. Suite à toutes ces recherches, nous avons reçu un coup de téléphone ce 22 mars pour nous mentionner qu'il était Président de la jeune chambre régionale avant d'être un élu municipal.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Nous avons reçu un coup de téléphone ce 22 mars 2006 de M. Simard pour nous dévoiler sa citation et je peux vous dire qu'il nous a surpris.

Voici sa citation : « Le seul critère pour faire de la politique, c'est d'avoir le goût de la politique et aimer être aux services des citoyens ».

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

## 8.L 'élu est-il facilement accessible (Internet, téléphone et abordable)

Nous avons communiqué avec lui par courriel le 23 février 2006 pour obtenir une entrevue, mais nous n'avons jamais réussi à obtenir une réponse. À nouveau, nous avons communiqué avec lui le 22 mars et cette fois nous avons pu lui parler. Il nous a confirmé qu'il avait reçu notre courriel, mais qu'il n'avait pas voulu nous répondre. Il a communiqué une deuxième fois dans cette même journée pour nous donner sa réflexion sur la politique. Étant donnée, que l'on analyse nos élus sur leurs comportements démocratiques, nous devons l'être aussi et lui donner le bénéfice du doute. Oui.

Remarque des étudiants : Le conseiller était sympathique et avait l'air très fier de lui. Tout a bien été pour le travail, mais j'ai eu beaucoup de difficulté à obtenir mon entrevue.

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

## 9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :

Après avoir multiplié les signaux contradictoires durant les dernières semaines, le conseiller municipal de l'arrondissement de La Baie, Jean-Eudes Simard, annonce qu'il n'ira finalement pas signer le registre sur les défusions. L'homme politique invite donc ses concitoyens à imiter son geste. Avril 2004

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 4e 14 points pour 56 % Bloc Jean Garon**



## Candidate Sylvie Gaudreault district 3

### 1.Nombre d'années de carrière politique

Sylvie Gaudreault compte une longue expérience du monde municipal, puisqu'elle a été élue à quatre reprises depuis 1991. Soulignons qu'elle a suivi plusieurs formations dans le cadre de ses fonctions. Malgré son long dossier dans le monde municipal, elle semble très fragile dans tout ce qu'elle entreprend.

- A) Entre 5 et 8 ans - L' élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

## 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Professionnellement, madame Gaudreault est également très active en dehors du monde de la politique. Elle œuvre à titre de représentante en assurance contre les accidents ou la maladie chez AXA Sécurité Groupe Cabinet de services financiers. Elle aussi membre de la chambre de commerce et de la chambre de la sécurité financière. Il est impossible qu'elle puisse se consacrer uniquement à son travail de conseillère municipale même si elle semble bien vouloir le démontrer en public.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

## 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis 2002, Sylvie Gaudreault s'est absentée seulement 6 fois aux séances de ces conseils. Elle fait preuve de régularité et de respect envers les citoyens qu'elles représentent. Pour elle, sa présence régulière aux conseils, est un devoir qu'elle doit remplir. Ce n'est ni plus ni moins qu'une obligation tout comme pour le citoyen d'aller voter. Sylvie Gaudreault est d'une assiduité régulière, malgré toutes ses occupations.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

## 4. Intervention au grand conseil de ville

Sylvie Gaudreault, intervient surtout lorsqu'il est question de son rôle de présidente de la commission des arts. Ce n'est pas la plus volubile lors de ces séances, mais lorsqu'elle intervient, elle le fait de façon claire et respectueuse. Nous pouvons dire qu'elle intervient de façon sporadique.

- A) Souvent
- B) Rarement

## **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Malgré le fait que Sylvie Gaudreault réponde très facilement avec respect aux citoyens lors de la période des questions, nous n'avons jamais remarqué qu'elle favorise la prise en charge du citoyen à la vie démocratique, car elle n'a pas implanté un conseil de quartier. Madame Gaudreault n'a pas non plus répondu à notre questionnaire sur la gestion municipale.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

## **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Sur le plan social, madame Gaudreault s'est impliquée dans le projet artistique « Art norme » dans le cadre duquel elle a collaboré avec des jeunes de la rue. Elle a également été présidente d'honneur à plusieurs reprises pour la fondation des maladies du cœur et lors des campagnes de financement de la maison de quartier ainsi que la Maison du buisson ardent.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

## **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

« Je suis satisfaite du travail du maire Tremblay »  
« Le maire Tremblay a beaucoup d'ouverture d'esprit »  
« Au début, j'étais contre la fusion, mais j'ai su composer avec »

Il n'y a aucune petite pensée pour le citoyen. Nous croyons qu'elle voulait surtout plaire au maire. Personne ne peut être parfait !

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

## **8. L' élu est-il facilement accessible (Internet, téléphone et abordable)**

Pour les étudiants du Cégep, Sylvie Gaudreault est une personne très gentille et accueillante. Elle a accepté de nous rencontrer malgré son horaire très chargé, et ce, dans un délai très rapide. Elle s'est présentée à nous comme une personne qui aime réellement

son travail et qui s'y donne à 100 %. Elle possède beaucoup de connaissance, et ce, dans des domaines variés. Bref, ce fut une rencontre très intéressante ainsi qu'éducative.

Nous appuyons les propos du Cégep, car à quelques reprises Sylvie Gaudreault a répondu avec rapidité à nos demandes. Donc, facilement joignable et réponse assurée.

- A) Oui, facilement**
- B) Non, pas du tout**

### **9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Les élus de Jonquière demandent à la population de ne pas aller signer le registre pour la défusion le 16 mai prochain. Lors d'un point de presse jeudi, cinq des six conseillers de cet arrondissement ont unanimement dénoncé tout projet de défusion de la grande ville de Saguenay. 22 avril 2004.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion**
- B) Consultation publique sur le nom de la ville**
- C) Aucune de ces réponses**

**Résultat : 5e 13 points pour 52 % Bloc Jean Garon**



## **Candidat Claude Tremblay district 7**

### **1.Nombre d'années de carrière politique**

Représentant du district no 7, M. Claude Tremblay poursuit son cinquième mandat à titre de conseiller municipal. Il a siégé à l'ancien conseil municipal de Jonquière de 1991 à 2001 inclusivement et il fait partie de celui de la ville de Saguenay depuis 2002. Ça fait 15 ans à son actif.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élue assimile avec transparence le citoyen et la structure**

- B) Entre 0 et 4 ans - L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

## 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Papetier retraité de la compagnie Abitibi Consolidated, monsieur Tremblay prouve qu'un conseiller à la retraite ou sans emploi est beaucoup plus disponible.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

## 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis 2002, Claude Tremblay s'est absenté seulement à 10 reprises aux conseils de ville et de l'arrondissement de Jonquière. À l'exécutif, avec 150 réunions, il se devait être très disponible s'il désirait poursuivre un autre mandat. Seulement 12 absences font de lui un conseiller très au fait de la gestion municipale. Il faut ajouter à sa charge qu'il a amplement le temps de consacrer toutes ses énergies, car il est un retraité. Le contraire aurait été tout aussi négatif et catastrophique. Claude Tremblay prouve qu'il faut être disponible à temps plein si un conseiller veut s'investir d'une certaine manière pour la cause. Ville de Saguenay est une ville à construire et qui aura besoin de conseiller permanent pour les années à venir. Son palmarès d'absences le situe dans la zone excellence.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

## 4. Intervention au grand conseil de ville

Claude Tremblay n'intervient que très rarement à la séance du grand conseil. Son statut au comité exécutif, devrait lui conférer une position très avantageuse sur les autres conseillers, mais monsieur Tremblay demeure tout de même très effacé. Aussi, il est membre du Conseil du trésor et de vérification et des ressources humaines ainsi que de la commission de l'aménagement du territoire, du génie et de l'urbanisme. Avec ce bagage, monsieur Tremblay pourrait articuler davantage sur les dossiers. Les interventions de monsieur Tremblay ne sont pas ses points forts. Quand il intervient, il est quand même très calme, mais surtout passif

- A) Souvent
- B) rarement

## 5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique

Monsieur Tremblay n'a pas non plus répondu à notre questionnaire sur la gestion municipale. Son style effacé aux séances du conseil, nous démontre que jamais il ne favorise l'implication du citoyen. Pas plus qu'il n'envisage d'implanter un conseil de quartier.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

#### **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Nous n'avons aucun document à savoir si monsieur Tremblay s'implique dans des organismes sociaux. Sur le site Internet de ville de Saguenay, aucune information à ce sujet non plu, et même comme suite à nos demandes, il ne nous a pas répondu. Quand on vous dit qu'il est effacé, nous croyez-vous ? Selon nos informations, nous croyons qu'il s'est impliqué avant qu'il ne soit un élu, en bon démocrate nous lui accordons notre pardon.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

#### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Encore là, rien ne fait mention de document attestant qu'il à cœur le citoyen. Probablement que pour lui, le fait d'assister aux réunions des conseils, lui suffit. Le citoyen se trouve bien loin de l'appareil municipal si on se fit à son comportement.

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

#### **8. L'élus est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Nous avons envoyé un courriel à monsieur Tremblay le 23 février 2006 pour avoir les informations qu'il nous manquait pour son évaluation. Suite à ce courriel, son attaché politique nous a fait parvenir un accusé de réception par Internet qu'il nous disait avoir transmis le message à monsieur Tremblay. Le 16 mars 2006, nous avons téléphoné à nouveau au bureau de l'attaché politique pour nous faire dire que monsieur Tremblay serait de retour le 27 mars 2006. Monsieur est une personne très froide et effacée. Quand nous le rencontrons, il est quand même très poli, mais nous considérons que ce n'est pas suffisant et il ne suffit pas d'être polis pour nous amadouer.

- A) Oui, facilement, il est chaleureux
- B) Non, pas du tout il est froid

### 9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :

Les élus de Jonquière demandent à la population de ne pas aller signer le registre pour la défusion le 16 mai prochain. Lors d'un point de presse jeudi, cinq des six conseillers de cet arrondissement ont unanimement dénoncé tout projet de défusion de la grande ville de Saguenay. 22 avril 2004.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 5e 13 points pour 52 % Bloc Jean Garon**



## Candidat Carl Savard district 10

### 1.Nombre d'années de carrière politique

Conseiller du district no 10, M. Carl Savard a été élu pour la première fois à la Ville de Chicoutimi en 1993. Il possède donc une longue expérience de la politique municipale. Lorsqu'il fut élu en 1993, Carl Savard fit son entrée en limousine à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Il débute sa treizième année comme conseiller.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

## **2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?**

Professionnellement, monsieur Savard oeuvre comme directeur funéraire à la Coopérative funéraire de Chicoutimi. Il est aussi vice-président gestion immobilière chez J. E. Savard. Zone conforme.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

## **3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement**

Ses absences depuis 2002, sont quand même respectables tout en étant dans la zone d'inconfort. 16 absences

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

## **4. Intervention au grand conseil de ville**

Carl Savard ne fait que très rarement des interventions aux conseils de ville. Lorsqu'il en fait, les autres élus le font à sa place ou bien nous ne sommes pas en mesure de suivre et de comprendre la profondeur des points qu'ils expliquent.

- A) Souvent
- B) Rarement

## **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens à la vie démocratique**

Carl Savard n'a pas non plus répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale. Jamais lorsqu'il intervient favorise-t-il l'implantation d'un conseil de quartier ou l'implication des citoyens à la vie démocratique ? Même son pamphlet électoral ne fait aucune mention de l'implication des citoyens et ni dans le dossier des étudiants de Jonquière.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

## **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Monsieur Savard est membre des Chevaliers de Colomb (4e degré). Nous n'avons pas trouvé d'autres implications sociales que ce soit dans son pamphlet électoral de la dernière élection ou bien dans le dossier des étudiants du cégep de Jonquière. Il s'occupe surtout plus de l'ADQ depuis plusieurs années. Nous ne pouvons pas considérer son implication comme majeure. Nous avons déjà vu mieux. Tout de même, nous savons qu'il s'est impliqué socialement avant d'être un élu.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

### 7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles

Encore une fois, ni dans son pamphlet électoral, aucune mention du mot citoyen, non plus dans le dossier des étudiants et encore moins sur le site Internet de la ville. Carl Savard se préoccupe beaucoup plus à répondre aux caprices des élus qui le font valsé à tout de rôle sur les parquets de l'hôtel de ville. En terminant, Carl Savard a refusé un débat avec les autres candidats de son quartier lors de la dernière élection prétextant une pierre au rein. Pourtant depuis ce temps.....Plus de pierre sur les reins.

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

### 8. L' élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)

Carl Savard est quand même joignable chez lui et sur son cellulaire en tout temps. Lorsque nous le rencontrons, il est d'un commerce agréable. Il faut tout de même lui donner.

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

### 9. Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :

À l'instar de leurs homologues de Jonquière, les élus de l'arrondissement de Chicoutimi demandent aux citoyens de ne pas signer le registre réclamant la tenue d'un référendum sur la défusion. 30 avril 2004

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 6e 11 points pour 44 % Bloc Marc Bellemare**



## Candidat Marcel Jean district 12

### 1. Nombre d'années de carrière politique

M. Marcel Jean est représentant du nouveau district no 12 depuis le 18 février 2002. Il a une longue expérience en politique municipale, ayant été élu pour la première fois à la ville de Chicoutimi en 1985. Réélu depuis ce temps sans interruption, il est actuellement membre de la commission des immeubles et des travaux publics. Il est également président de la commission de l'environnement. Son grand nombre d'années en carrière politique parle par lui même. En effet, Marcel Jean a été récupéré par le politique au détriment de son courage politique. De 1997 à 2001, Marcel Jean était avec le groupe des six conseillers de Chicoutimi qui s'opposaient au maire Tremblay. À plusieurs reprises, Marcel Jean était incapable de faire confiance à Jean Tremblay. Ensuite, lors de la campagne en 2001, il s'est relié à Jean Tremblay uniquement pour se faire réélire. Dans son cas le temps fait son œuvre.

- A) Entre 5 et 8 ans - L' élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L' élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L' élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Monsieur Jean est représentant actuellement pour Camions International 170 inc. Depuis 1985, il a occupé de nombreuses fonctions dans divers métiers. De toute évidence, son poste de conseiller lui ouvre des portes. Présentement son travail occupe le clair de son temps.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis 2002, Marcel Jean est celui qui obtient le taux le plus élevé d'absentéisme dans les séances du conseil de ville avec 47. Il se trouve dans la zone critique et nous espérons qu'il sera plus présent dorénavant. Le fait d'avoir un cellulaire pour répondre aux citoyens, n'est pas une preuve de son bon vouloir de répondre aux citoyens. De toute

façon, être présent aux séances fait parti de l'éthique municipale en tant que représentant des citoyens. Monsieur Jean est davantage préoccupé par son travail.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

#### **4. Intervention au grand conseil de ville**

Marcel Jean n'est pas celui qui intervient régulièrement aux séances du grand conseil. Il se fait très discret de peur de froisser le pouvoir politique externe.

- A) Souvent
- B) Rarement

#### **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Depuis 2002, Marcel Jean ne s'est jamais préoccupé de la participation des citoyens à la chose municipale que ce soit à la table du conseil ou dans des réunions de citoyens à l'extérieur de l'hôtel de ville. Marcel Jean est celui qu'on ne voit jamais dans les réunions citoyennes en dehors de son rôle de conseiller. Marcel Jean n'a pas non plus répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale en 2004. Chassez le naturel, revient au galop !

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)
- D) Aucune de ces réponses

#### **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Monsieur Jean s'investit sur le plan social, notamment en participant à plusieurs campagnes de levée de fonds pour différents organismes sociaux et communautaires. Il a également apporté son aide à l'organisme CORAHM. La majorité de ses implications se font en relief avec sa position de conseiller à Saguenay. C'est quand même bien d'accepter, mais pour un vrai démocrate, ça vient de ton fond et non avec l'argent des contribuables. Nous savons qu'il s'est impliqué quelque peu avant d'être un élu.

- A) Impliquer
- B) Peu impliqué
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.

#### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Dans l'entrevue avec les étudiants du Cégep, Marcel Jean cite « qu'il appuie le maire Tremblay, car c'est un homme très honnête qui a le souci du citoyen. Pour moi, l'honnêteté est primordiale et même si le maire Tremblay est parfois difficile à suivre, je trouve que son souci du citoyen est très important. » Dans cette même citation, Marcel Jean parle du maire plutôt que de soucier des citoyens et selon nous, ce n'est pas la profondeur du maire qui nous atteint, mais bien notre doute sur les affirmations de Marcel Jean sur la primordialité de l'honnêteté.

- A) Citations et parole sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

#### **8.L 'élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Lorsque nous sommes allées rencontrer Marcel Jean, celui-ci revenait d'un voyage dans le sud. Il était d'un teint basané et portait de nombreux et énormes bijoux en or. – Les étudiants.

Selon notre expérience, Marcel Jean est quand facilement joignable dans un laps de temps raisonnable ?

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

#### **9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

À l'instar de leurs homologues de Jonquière, les élus de l'arrondissement de Chicoutimi demandent aux citoyens de ne pas signer le registre réclamant la tenue d'un référendum sur la défusion.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 7e 10 points pour 40 % Bloc Marc Bellemare**



## Candidat Réjean Laforest district 2

### 1. Nombre d'années de carrière politique

Réjean Laforest compte une longue expérience de la politique municipale, puisqu'il a été élu à trois reprises depuis 1995. Sa longue carrière politique fait de lui un élu trop sûr de ses moyens et essaie trop souvent de contrarier le citoyen.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élu assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L'élu cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L'élu se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Sur le plan professionnel, Réjean Laforest travaille pour la compagnie Alcan. Il est reconnu comme conseiller en relations industrielles du Québec. Jamais Réjean Laforest ne mettra en péril son emploi au profit de son titre de conseiller municipal.

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis février 2002, Réjean Laforest s'est absenté 22 fois des séances du conseil de ville et des arrondissements. Il se trouve dans la zone critique et ces absences prouvent que lorsque tu occupes en deuxième emploi, tu ne peux te consacrer entièrement pour les contribuables.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

#### **4. Intervention au grand conseil de ville**

Depuis 2002, Réjean Laforest intervient presque à toutes les séances du conseil de ville. Il se fait bien comprendre et connaît ses dossiers. Dans son cas, son expérience lui sert très bien et il s'est débrouillé avec un dossier pour ne pas alerter les citoyens au détriment du comité exécutif. Ex : Il a manqué de transparence dans le dossier du schéma de risque.

- A) Souvent**
- B) Rarement**

#### **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens à la vie démocratique**

Régulièrement, Réjean Laforest interpelle de façon cavalière les citoyens qui osent critiquer les décisions du conseil de ville. À plusieurs reprises, il nous a demandé de se présenter comme élus si on voulait intervenir. M. Laforest ne veut pas comprendre que les citoyens peuvent intervenir entre 2 élections. Jamais Réjean Laforest n'est intervenu de quelque façon que ce soit pour encourager la démocratie participative. N'a pas non plus répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale. Il n'a pas organisé de conseil de quartier dans son district.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

#### **6. Implication sociale non associée à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Sur le plan social, depuis maintenant 30 ans, Réjean Laforest fait partie des chevaliers de Colomb. Notons également qu'il s'est impliqué activement, au cours des dix dernières années, pour la cause de la dystrophie musculaire. Enfin, au niveau social, mentionnons que monsieur Laforest demeure très actif au niveau de toutes les causes humanitaires principalement celle venant en aide aux plus démunis de la société. Nous sommes très sensibles à l'implication sociale de Réjean Laforest. Nous espérons qu'il sera en mesure de continuer.

- A) Impliquer**
- B) Peu impliqué**
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.**

#### **7. Réflexion naturelle pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Nous nous doutions que Réjean Laforest n'avait la pensée facile pour le citoyen. Cette citation en est encore une preuve.

« Le Saguenay est le pivot du développement économique et il suffit d'utiliser la richesse naturelle et de réorienter l'économie vers la transformation du bois et des métaux ».

« Si tu veux t'exprimer sur les décisions des élus, tu n'as qu'à te présenter aux prochaines élections »

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

### **8.L 'élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Le Cégep de Jonquière a tenté de rentrer en contact avec M. Laforest par courriel à la fin février 2004. Il semblerait que M. Laforest n'utilise pas son courriel, car c'est l'attaché politique qui l'a avisé d'appeler les étudiants du Cégep. M. Laforest a dit avoir tenté à plusieurs reprises de téléphoner le soir, sans succès. Ceci n'est pas vrai, car il y avait toujours au moins une personne disponible pour répondre au téléphone, de plus, même notre afficheur démontre clairement la fausseté de cette remarque.

Nous aussi, malgré des courriels et appels téléphoniques, Réjean Laforest ne retourne pas nos demandes.

Nous constatons aussi, que Réjean Laforest aime bien parler sur lui-même de ses engagements et de ses réalisations. Lorsque nous l'interpellons, il est toujours sur ses gardes et très nerveux.

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

### **9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

Les élus de Jonquière demandent à la population de ne pas aller signer le registre pour la défusion le 16 mai prochain. Lors d'un point de presse jeudi, cinq des six conseillers de cet arrondissement ont unanimement dénoncé tout projet de défusion de la grande ville de Saguenay. 22 avril 2004.

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 7e 10 points pour 40 % Bloc Marc Bellemare**



## Candidat Jacques Cleary district 13

### 1. Nombre d'années de carrière politique

M. Jacques Cleary est représentant du district no 13 à Saguenay depuis le 18 février 2002. Il a été élu une première fois à la Ville de Chicoutimi en 1993. Il débute sa treizième année comme conseiller.

- A) Entre 5 et 8 ans - L'élue assimile avec transparence le citoyen et la structure
- B) Entre 0 et 4 ans - L'élue cherche à comprendre la structure et se faire accepter par les autres
- C) Plus de 8 ans - L'élue se préoccupe davantage du politique que du citoyen

### 2. Mis à part son travail d'élus, occupe-t-il un autre emploi ?

Professionnellement, monsieur Cleary agit à titre de gérant des ventes de la succursale de Chicoutimi de l'entreprise Potvin & Bouchard inc. Il passe 40 heures par semaine dans son travail, il a le droit, mais que donne-t-il à ses citoyens ?

- A) Non- Possède beaucoup plus de temps à consacrer aux citoyens=vocation
- B) Oui, mais accessible pour les citoyens
- C) Oui, mais moins accessible pour les citoyens

### 3. Absence aux séances du conseil de ville et arrondissement

Depuis 2002, Jacques Cleary se trouve dans la zone critique avec 23 absences au conseil. De plus, on se demande si M. Cleary est présent physiquement aux séances du conseil de ville tellement son style est terne et sans vie.

- A) Entre 0 et 10 absences : zone excellence
- B) Entre 11 et 20 absences : zone conforme
- C) 21 absences et plus : zone critique

### 4. Intervention au grand conseil de ville

Nous définissons ses interventions au grand conseil comme ceci : « sa présence au conseil de ville est comme un long fleuve tranquille ».

- A) Souvent

- B) Rarement**

### **5. Préoccuper par diverse forme de participation des citoyens a la vie démocratique**

Jacques Cleary n'a pas répondu au questionnaire du RCS sur la gestion municipale pas plus qu'il prône la participation des citoyens à la vie démocratiques. Nous sommes en mesure de le constater, car nous le suivons depuis 1997 et jamais il en a été question.

- A) Favorise le conseil de quartier ou toute forme de prise en charge du citoyen**
- B) Répondu au questionnaire du RCS sur les priorités de la gestion municipale le 25 mars 2004**
- C) Ne déstabilise pas les citoyens lors de la période des questions (respect)**
- D) Aucune de ces réponses**

### **6. Implication sociale non associé à la structure municipale qui ne serve pas pour des fins de propagande électorale**

Il s'implique auprès de diverses organisations. Il est en effet membre des Chevaliers de Colomb depuis 1989 et a accepté, au cours des dernières années, plusieurs présidences d'honneur, et ce, dans le cadre de plusieurs campagnes de levée de fonds. Encore une fois, il ne s'implique que pour lui-même et accepte des campagnes de levées de fonds comme suite à son titre de conseiller. Il doit accepter, car il pourrait paraître très mal politiquement s'il refusait, son image pourrait en souffrir et il pourrait perdre des votes en vue d'une prochaine élection municipale. Il s'est impliqué aussi bien avant d'être un élu.

- A) Impliquer**
- B) Peu impliqué**
- C) Pas impliqué, ou les informations ne sont pas accessibles.**

### **7. Réflexion naturel pour le citoyen suite à des citations ou des paroles**

Jacques Cleary à profiter de citer le maire lors de l'entrevue avec les étudiants versus les citoyens qu'ils représentent.

Voici ces réflexions : « J'ai fait l'école de la vie. » « J'appuie le maire Tremblay dans chacune de ses démarches auprès de la ville. »

À la suite de ces réflexions, nous sommes en mesure de croire et de conclure, que le maire de Saguenay est le chef spirituel de Jacques Cleary. Si Jacques Cleary appuie Jean Tremblay dans toutes ses démarches, dommage, mais Jacques Cleary n'a aucune valeur politique. C'est impossible d'être toujours d'accord avec Jean Tremblay. En surplus, Jacques Cleary à toutes les campagnes électorales se sert de Jean Tremblay pour ses promesses électorales et de plusieurs photos afin de convaincre les électeurs de voter pour lui. Jacques Cleary est un élu non majeur et non vacciné.

- A) Citations et paroles sur les citoyens
- B) Citations et paroles sur les élus

#### **8.L 'élu est-il facilement accessible pour le citoyen (Internet, téléphone et abordable)**

Les étudiants ont trouvé que M.Cleary n'a pas été très cordial avec eux. En effet, ils ont réalisé une entrevue d'à peine 5 minutes et ce par téléphone. M.Cleary est un homme très occupé. C'est sûr qu'il a un emploi de grandes responsabilités, ce n'est rien travailler au Potvin et Bouchard ! »

Ce n'est pas nous qui le disons, ! mais on approuve tout de même. Ce n'est pas évident de parler avec monsieur Cleary, il cherche toujours à se soustraire de quelque chose. Donc, il tente d'échapper à sa conscience, si toujours il lui en reste une.

- A) Oui, facilement
- B) Non, pas du tout

#### **9.Élus favorisant des moyens de consultation publique sur :**

À l'instar de leurs homologues de Jonquière, les élus de l'arrondissement de Chicoutimi demandent aux citoyens de ne pas signer le registre réclamant la tenue d'un référendum sur la défusion. Pour le conseiller Jacques Cleary, défusionner équivaut à reculer. « Je ne voudrais pas passer à l'histoire pour avoir démoli une ville, mais bien pour l'avoir bâtie. »

Ils ont accepté une consultation sur le nom de Saguenay. 12 avril 2002.

- A) Signature du registre sur la défusion
- B) Consultation publique sur le nom de la ville
- C) Aucune de ces réponses

**Résultat : 8e 9 points pour 36 % Bloc Marc Bellemare**

**Bloc Ulric Blackburn : vrais démocrates 20 à 25= 80% à 100%**

**Aucun élu de Saguenay n'a atteint ce standard.**

**« La tâche des vrais démocrates est de voir à ce que le peuple soit de plus en plus au courant, instruit, et enseigné sur ses propres intérêts. » — René Lévesque**

# CONCLUSION

Cet exercice nous a permis de faire ressortir certains aspects de notre démocratie municipale sur le conseil de ville de Saguenay.

1-Les élus retraités sont davantage disponible que ceux qui occupent deux emplois.

2-Les élus considèrent dans l'ordre : le comité exécutif d'abord, ( la majorité d'élus est composé de retraités, pas beaucoup d'absence malgré les nombreuses réunions et surtout le pouvoir de décider attaché à cette instance), l'arrondissement ensuite (les élus interviennent davantage parce qu'ils se sentent attaché à leurs environnements, ils gèrent un budget entre 466 000 \$ et 646 000 \$, et la responsabilité générale du conseil d'arrondissement est donc de veiller à ce que ces services offerts par la Ville soient dispensés correctement sur son territoire) et en 3e instance, le conseil de ville, (le conseil de ville n'est qu'une simple instance abstraite parce que ses actions se concrétisent par l'adoption de règlements et de résolutions lors d'assemblées tenues dans les règles suivant le processus démocratique lorsqu'au préalable tout a été décidé à l'exécutif et à l'arrondissement.

3-Les élus ont tous été impliqués socialement avant qu'ils ne deviennent des élus municipaux.

4-La structure municipale actuelle, ne favorise pas la liberté d'expression au grand conseil de ville. Raison : Pouvoir au comité exécutif, comité parallèle et comité plénier.

**« On le sait tous, nous avons affaire à des politiciens avec ou sans boule de cristal. Des promesses, c'est légal. Les appliquer et les tenir, c'est autre chose. Face à ce dilemme politique, j'aime mieux "un tiens vaut mieux que deux tu auras". Avec le temps on apprend à ne rien signer de ce que l'on ignore pour ne pas le regretter. » - Pierre Brodeur**

**Christian Joncas Président  
1824 de Vimy, arr. Chicoutimi  
Saguenay  
G7G-1B4  
Domicile 418-698-2147  
Paget 418-820-4601  
Fax : 418-693-8603**